



Accès à la santé et lutte contre les discriminations

Mention Accès à la santé et lutte contre les discriminations

Ce DU aborde la question des discriminations dans le domaine de la santé. Elle peut être problématisée autour de plusieurs enjeux sociopolitiques contemporains.

Les difficultés d'accès aux soins de certaines catégories de population (handicapé.e.s, LGBTI, migrant.e.s, etc.) favorisent les inégalités en santé et interrogent des dynamiques volontaires ou inconscientes d'une « médecine de tri ». La prévalence de situations d'exclusions, de stigmatisations, d'erreurs, d'accidents ou de délits dans le soin justifie une démarche d'analyse systémique et de prévention. Au sein des dispositifs soignants, les discriminations peuvent être à l'origine de risques médicaux et psychosociaux non négligeables.

Ce DU propose aux participant-e-s de développer une capacité d'analyse des conditions sociales « à risque » de discriminations, à l'aide de repères juridiques (loi handicap 2005, loi anti-discrimination du Code du travail, droit pénal, charte de la personne hospitalisée, etc.), de balises éthiques (philosophiques, anthropologiques et de santé publique) et de rencontres avec des associations de recours (LICRA, Ligne des Droits de l'Homme, etc.). En plus d'un support d'enseignements transdisciplinaires (sciences sociales, droit et médecine), les étudiant-e-s pourront assister à des soirées-débats thématiques ancrées dans l'actualité. Des ateliers d'analyse de la pratique centrés sur un cas « d'éthique de situation » aideront les étudiant-e-s à mener une analyse systémique du contexte et à construire des actions préventives opérationnelles.

Objectifs

Objectif global de formation :

- > Accompagner la réflexion des acteur-trice.s du soin, du droit et du social à la problématique des discriminations en santé.

Objectifs pédagogiques :

- > Connaître les différentes situations à risque de discrimination dans le domaine de la santé et les principaux repères juridiques, éthiques permettant d'éviter ou de limiter les discriminations dans le domaine de la santé.
- > Connaître et échanger avec des partenaires (institutionnels et associatifs) constituant des ressources dans le champ des discriminations et inégalités en santé.
- > Poser les questions, mettre en débat, organiser une collégialité réflexive autour d'une situation de terrain dans le champ des discriminations et inégalités en santé.
- > Connaître les principales théories, paradigmes et méthodes d'enquête sociologiques permettant de rendre compte des expériences de discriminations à différents niveaux d'échelles : individuel, structurel, institutionnel, et interactionnel.
- > Savoir reconnaître et distinguer dans le champ professionnel les différentes formes de discriminations ; être sensibilisé aux outils de recherche en sciences sociales permettant de mesurer les discriminations et de les analyser.

Pour qui ?

Public visé

- > **Formation continue** : Niveau Minimum : II : Médecins (salarié-e-s et libéraux.ales), coordonnateur-trices ou directeur-trices d'établissement (médico-sociaux, EHPAD); infirmier-ère-s (salarié-e-s et libéraux.ales), cadres de santé; assistant-e-s de service social et éducateur-trices; conseiller-ères en économie sociale et familiale (CESF); intervenant.e.s sociaux.ales et cadres du travail social; psychologues; soignant.e.s en

médecine du travail, de crèche, de PMI, de planification, de PASS, de médecine physique et réadaptation ; directeur-trices d'institutions, cadres SS, mutuelles ; personnel d'accueil dans les institutions ; membres (et cadres) d'associations d'usager.ère.s ; avocat-e-s, juristes, magistrat-e-s et cadres et travailleur.euse.s de l'administration (pénitentiaire, conseil général, fonction publique territoriale) ou autres professionnel.le.s sur admission dérogatoire après avis du comité pédagogique.

> **Formation Initiale** : Étudiant-e-s en sociologie à partir de L3, en droit à partir de L3, en médecine à partir de DFGSM3

Pré-requis

Obligatoires :

Admission sur dossier - **Attention places limitées**

Conditions d'admission

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme professionnalisant ou national obtenu **avant le 31 octobre** de chaque année :

- > Soit par mail : fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
- > Soit par courrier à : Formation Continue Mixte Santé – Faculté de médecine J. Lisfranc – Campus Santé Innovations – 10 rue de la Marandière – 42270 Saint-Priest-en Jarez

Programme

1 année universitaire

75 heures d'enseignement théorique réparties sur 11 jours

- > Approches sociologiques et anthropologiques : contextualisation, vulnérabilité, stigmatisation, inégalités et discriminations...
- > Approches juridiques : droits des patients, responsabilités des structures...
- > Approches médicales : Éthique et inégalités en santé, handicap, santé mentale, migration et exil...
- > Approches associatives et institutions ressources (LDH, LICRA...)
- > Conférences

Equipe pédagogique

- > **Dr Rodolphe CHARLES** - PA-MG Médecine
- > **Dr Angélique SAVALL** – MCU-MG Médecine
- > **Djaouidah SEHILI** - PU SHS – Université Reims Champagne Ardenne
- > **Maëlle COMTE** – MCF Droit - UJM

Calendrier

Les enseignements se dérouleront à la Faculté de médecine de St Étienne

- > Date limite des candidatures : **31 octobre 2023**
- > Début de la formation : Janvier 2024
- > Enseignements : de janvier à mai 2024, soutenance en septembre 2024

Validation

- > Assiduité obligatoire
- > Rédaction et soutenance d'un mémoire

Cours et examens en présentiels, susceptibles d'être réalisés à distance en fonction des consignes sanitaires en vigueur.

Coût de l'inscription

1430€

Détail coût d'inscription

FORMATION INITIALE :

Inscription principale : 600 €*
Inscription secondaire (déjà inscrit à l'université Jean Monnet) : 400 €*

FORMATION CONTINUE :

**Prise en charge individuelle ou par un tiers: 1430
€***

* L'université n'est pas assujettie à la TVA

Contact

Contact(s) scolarité

Virginie PETIT
fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 61